



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction Interdépartementale des Routes  
du Sud Ouest*

---

Toulouse, le 17 avril 2013

---

## Dossier de presse

Réalisation des Travaux du Pont du Haget et  
réfection de la chaussée RN 21

par la Direction Interdépartementale des  
Routes du Sud Ouest

Commune d'Auch (32)

Avril- Juin 2013



# Sommaire

## **La démolition et la reconstruction du Pont du Haget**

## **La réparation de la chaussée**

## **Les mesures prises pour la circulation pendant le chantier**

### **Annexes :**

Annexe 1 : Plan d'accès aux commerces

Annexe 2 : Plan des déviations

Annexe 3 : itinéraire local



## La démolition et la reconstruction du Pont du Haget

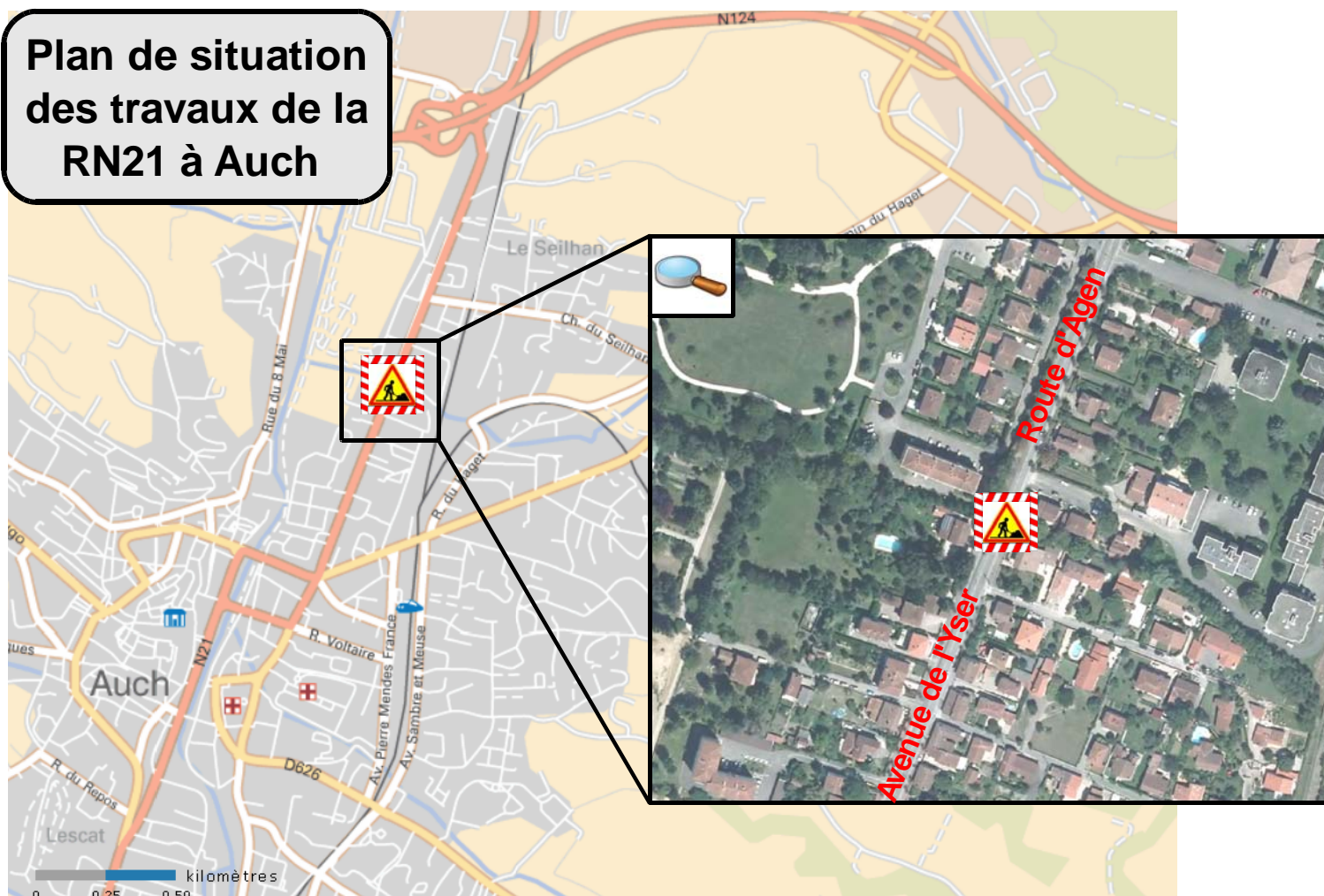
Le Pont dit « du Haget » est situé sur la RN21 dans la traverse de l'agglomération d'Auch, à la jonction entre l'avenue de l'Yser et la route d'Agen. Il s'agit d'une voute en maçonnerie de 2m d'ouverture, construite en 1870, qui permet le franchissement du ruisseau de la Couloumé.

Cet ouvrage fait l'objet d'une surveillance régulière au même titre que l'ensemble du patrimoine ouvrage d'art géré par la DIR Sud-Ouest. La dernière expertise réalisée par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest a relevé une évolution inquiétante de l'état de l'ouvrage, qui présente de graves désordres structurels liés au disjointoiement généralisé des pierres de la voûte. Cet ouvrage menace ruine à court terme.

La solution de réparation de l'ouvrage existant a été écartée car elle entrainerait notamment une diminution du gabarit, au risque de provoquer des inondations. C'est pourquoi il a été décidé de le remplacer par un pont cadre en béton armé préfabriqué.

Ce remplacement présente l'inconvénient de devoir interrompre la circulation sur la RN21 pendant une période de 2 semaines. Il présente en revanche le triple avantage d'augmenter l'ouverture de l'ouvrage, et donc sa capacité à adsorber les crues du Couloumé, d'allonger l'ouvrage pour intégrer la continuité des cheminements piétons-cycles réalisés par la commune, et enfin de disposer d'un ouvrage neuf.

### Plan de situation des travaux de la RN21 à Auch



Les travaux seront réalisés en trois phases :

- phase 1, de mi avril à fin avril : création d'un ouvrage provisoire pour dévier le cours du ruisseau du Couloumé,
- phase 2, de mi mai à fin mai : démolition du pont et pose d'un cadre en béton armé préfabriqué,
- phase 3, de fin mai à fin juin : réalisation des superstructures et de la chaussée de l'ouvrage.
- 

## **La réparation de la chaussée**

La réparation de la chaussée de la RN21 s'inscrit dans le cadre du programme d'entretien préventif des chaussées du réseau routier national. Les travaux consistent à fraiser la chaussée existante d'une profondeur variable en fonction des déformations localisées et à reconstituer la nouvelle chaussée.

Il s'agit de la seconde et dernière phase des travaux engagés en 2012, qui sera réalisée d'avril à fin juin, en coordination totale avec les autres travaux en cours sur cette période.

## **Les mesures prises pour la circulation pendant le chantier**

Jusqu'à fin juin vont ainsi être réalisés simultanément :

- le remplacement de l'ouvrage du Haget,
- la réparation des chaussées de l'avenue de l'Yser et de la route d'Agen,
- l'aménagement de cheminements piétonniers et cycles par la commune d'Auch et le déplacement des réseaux par les concessionnaires.

La DIR Sud-Ouest et les autres maîtres d'ouvrages ont la volonté de minimiser la gêne aux usagers, aux riverains et aux commerçants. Une coordination totale entre tous ces travaux sera assurée pendant toute la durée des chantiers afin que la gêne à la circulation soit la plus réduite possible.

Pendant la majorité des travaux, la circulation se fera sur une voie avec un alternat par feux tricolores ou manuels ; ce dispositif sera déplacé au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Cependant, certains travaux de chaussée seront réalisés de nuit, hors circulation, afin de limiter la gêne (une dizaine de nuits).

De plus, les travaux sur le pont du Haget nécessitent une interruption de la circulation du 13 mai au 24 mai, soit une durée de 2 semaines. Afin de limiter la durée de cette coupure, les travaux seront réalisés de jour et de nuit.

Pendant la durée de cette coupure :

- la circulation locale sera maintenue de part et d'autre de l'ouvrage,

permettant ainsi l'accès à tous les commerces et aux habitations riveraines, soit par l'avenue de l'Yser, soit par la route d'Agen (voir plan joint annexe 1).

- une déviation locale sera mise en place pour les piétons et les cycles (voir plan joint annexe 1) pour passer d'une rive à l'autre pendant la coupure de la route pour les travaux du pont.

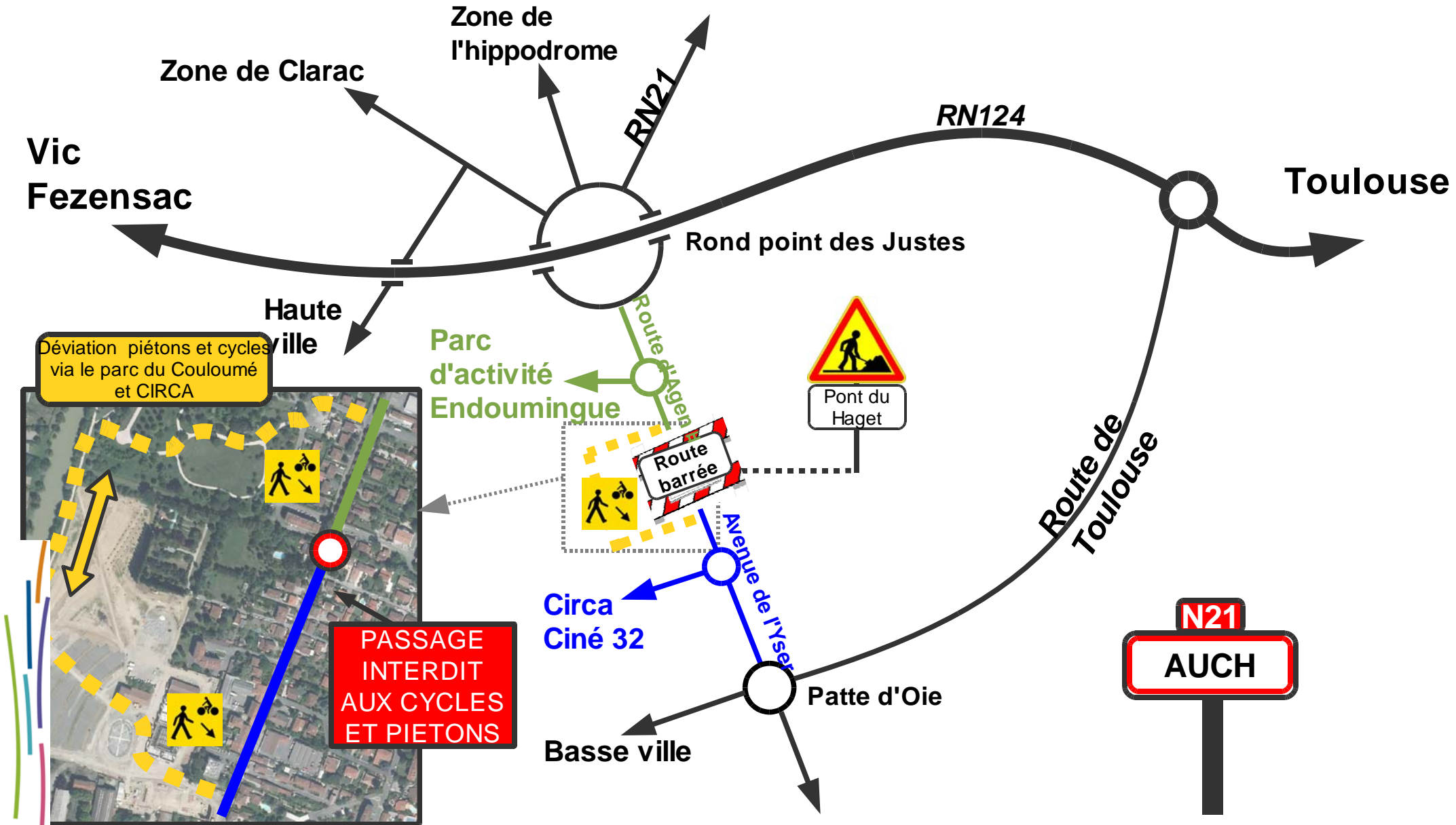
- des itinéraires de déviation seront proposés pour les usagers en transit (voir plan joint annexe 2).

- d'autres itinéraires locaux utilisables par les VL subsisteront (voir plan joint annexe 3).

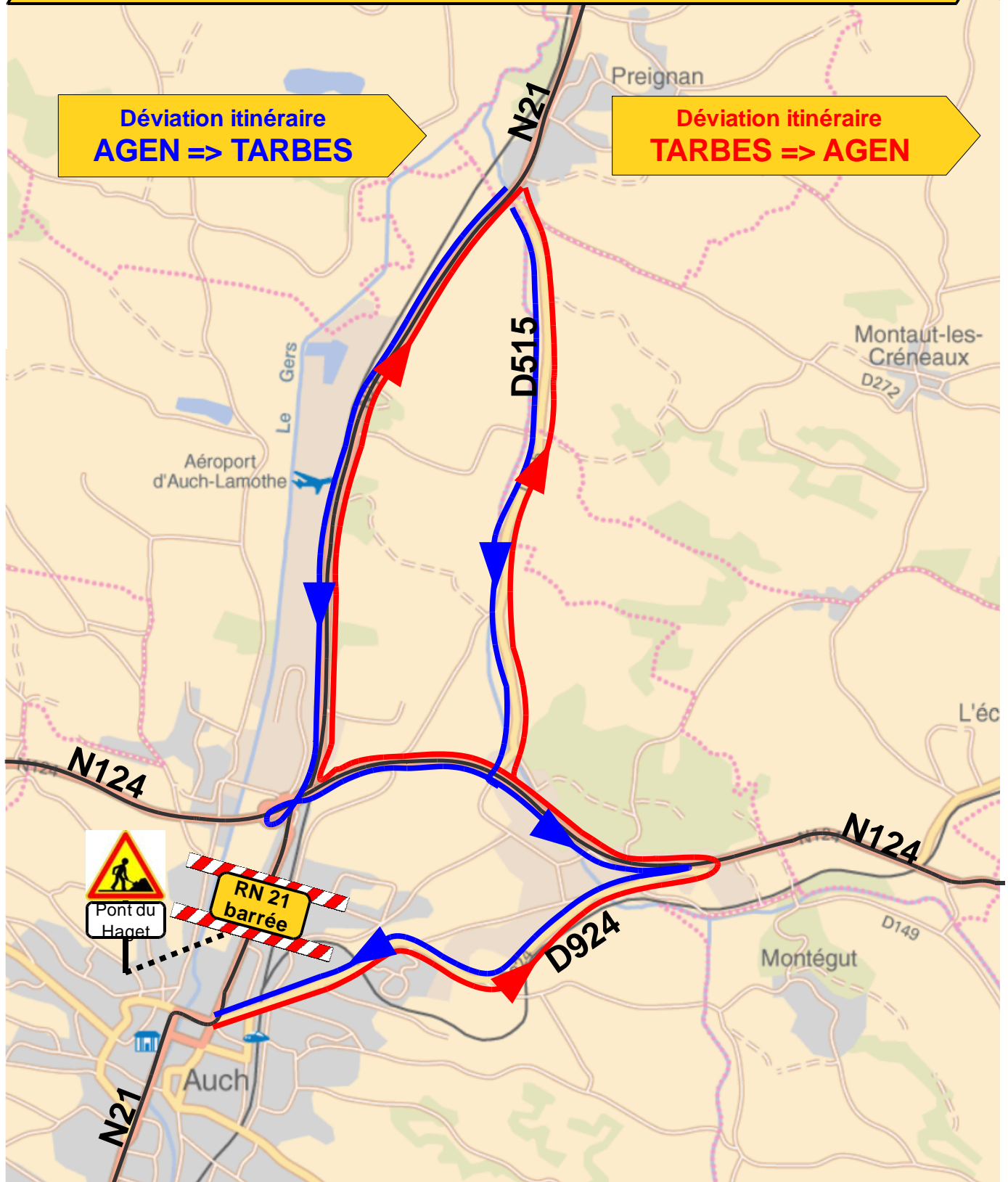


**Contacts presse : MC MAFUTUNA 05 61 58 62 12**  
**cab.dirso@developpement-durable.gouv.fr**  
**155, avenue des Arènes Romaines**  
**31300 TOULOUSE**

# Comment accéder aux commerces et habitations situés route d'Agen et avenue de l'Yser à Auch pendant la coupure de la RN21 du 13 mai au 24 mai 2013 ?



# Itinéraires de déviation pendant la fermeture de la RN21



### Annexe 3 : Itinéraire local

2

